



Paris, le 10 février 2022

Présidentielle 2022 : le Syndicat des énergies renouvelables présente son programme pour la transition énergétique de la France

Dans la perspective d'un quinquennat décisif pour la transition énergétique, le SER publie ses propositions pour mener à bien le développement massif et accéléré des énergies renouvelables indispensable à l'atteinte neutralité carbone en 2050.

L'urgence climatique impose en effet de mettre en place un véritable plan de bataille pour respecter la trajectoire fixée par l'accord de Paris. Les mesures transversales et sectorielles détaillées par le SER dans le second volet de son [Livre Blanc 2022](#) permettraient ainsi de répondre à ces objectifs de décarbonation tout en pérennisant des industries créatrices d'emploi et d'économie durable dans les territoires.

A l'heure de la révélation des programmes des candidats à la Présidentielle, le SER souhaite porter ses propositions auprès de l'ensemble des acteurs de la campagne et partager l'énergie d'un nouvel élan pour la France.

Agir pour la transition énergétique à tous les échelons

L'Ademe et le gestionnaire du Réseau de transport d'électricité français (RTE) l'ont désormais rappelé : pour garantir notre sécurité d'approvisionnement et permettre à la France d'atteindre la neutralité carbone en 2050, **près de 75 % de notre consommation d'énergie devra être satisfaite par des énergies renouvelables** à cet horizon. Un projet qui nécessite d'**agir aux niveaux international et européen mais aussi à l'échelle des territoires**. En première ligne pour planifier et participer à la concertation autour des projets d'énergies renouvelables, ils en sont les acteurs majeurs mais aussi les premiers bénéficiaires d'un point de vue socio-économique.

Pour Jean-Louis Bal, Président du SER : « *Pour être au rendez-vous en 2050, la France doit dès à présent passer à la vitesse supérieure en matière de renouvelables. C'est aussi un enjeu de responsabilité et de crédibilité par rapport aux jeunes générations, qui attendent une mobilisation forte de toutes les parties-prenantes. Dans ce contexte, les candidats doivent se saisir des outils déjà existants et être en capacité d'en faire émerger de nouveaux pour accélérer et accompagner le formidable projet rassembleur qu'est la transition énergétique* ».

Les clés pour déployer nos énergies dans les filières renouvelables

Après avoir livré une vision de ce que la France peut retirer du développement massif des renouvelables, **le second volet du Livre blanc du SER présente une série de 10 mesures transversales et concrètes pour passer à l'action** dans le cadre du quinquennat à venir :

- 01. Un « Fonds social pour le climat »** pour accompagner les plus vulnérables et permettre une transition énergétique pour tous.
- 02. Un « Parcours renouvelable »** pour décrocher un emploi dans la transition énergétique.
- 03. Une « étude d'impact climatique »** sous l'autorité du Premier ministre pour une meilleure cohérence des politiques publiques.



04. **Une ambition énergétique cohérente avec celle de l'Union Européenne** et assise sur une fiscalité allégée pour les énergies renouvelables.
05. **Un nouveau programme industriel « France Renouvelables »** pour renforcer la souveraineté de la France dans les technologies stratégiques de la transition énergétique.
06. **Un pacte « Investir en confiance »** pour renouveler les modes de financement des énergies renouvelables.
07. **Un programme national de sortie des énergies fossiles** dans les secteurs encore dépendants.
08. **Un renforcement des ressources humaines et des capacités de pilotage** de la politique de développement des énergies renouvelables pour respecter les objectifs fixés.
09. **Un programme national d'information** sur les énergies renouvelables pour un débat éclairé et fondé sur des faits.
10. **Une France exemplaire en Europe et dans le monde** pour se positionner comme une nation leader de la transition énergétique.

En complément de ces propositions, **près de 50 mesures sectorielles ont été élaborées afin de répondre aux enjeux des 12 filières du renouvelable français** et ainsi générer des retombées environnementales et économiques significatives.

- **Les biocarburants.** *Objectif* : pérenniser les industries et les emplois liés à la production de biocarburants conventionnels et développer les emplois liés à la production de biocarburants avancés.
- **Le bois-énergie individuel.** *Objectif* : améliorer la qualité de l'air grâce au remplacement d'appareils anciens et polluants par des équipements labellisés, tout en participant à la stabilité du réseau électrique.
- **Le bois-énergie collectif.** *Objectif* : pérenniser et développer des emplois ancrés dans les territoires et souvent générés par des PME pour renforcer et structurer l'ensemble de la chaîne de valeur.
- **L'éolien terrestre.** *Objectif* : permettre à chacun de disposer des clés pour en comprendre les enjeux et participer au débat, accélérer les instructions des projets et faire bénéficier les communes d'implantation des retombées directes des parcs à travers la mise en place d'un nouveau fonds.
- **L'éolien en mer.** *Objectif* : lancer un exercice de planification maritime dès 2022 et conclure un Pacte de filière pour formaliser des engagements relatifs à sa pérennisation et demander un engagement de l'État sur le rehaussement des ambitions de développement, à moyen et long-terme.
- **Les énergies marines renouvelables (EMR).** *Objectif* : doter la France d'un objectif de développement pour tirer parti de ces ressources en métropole comme en Outre-mer.
- **Les gaz renouvelables.** *Objectif* : produire et injecter 12 TWh de biométhane dans les réseaux gaziers à horizon 2023 et créer près de 16 000 emplois directs et indirects d'ici la fin de la décennie.
- **La géothermie.** *Objectif* : doubler la production de chaleur par géothermie en dix ans, soit une économie de 1,1 million de tonnes équivalent pétrole.
- **L'hydroélectricité.** *Objectif* : optimiser la production des installations existantes et en développer de nouvelles.
- **Le solaire photovoltaïque.** *Objectif* : créer de nouvelles implantations industrielles innovantes pour positionner la France comme un véritable acteur du solaire, crédible en Europe et dans le monde.
- **Le solaire thermique.** *Objectif* : accélérer son développement pour diversifier les solutions de production de chaleur renouvelable, en particulier pour l'industrie et les réseaux de chaleur.
- **La valorisation énergétique des déchets.** *Objectifs* : tendre vers 100 % de valorisation des déchets en complément du recyclage.

Pour consulter le Livre Blanc du SER dans son intégralité : <https://fcd.ly/livre-blanc-acte2>

Contacts presse :

Laurine Latrubesse :

llatrubesse@lebureaudecom.fr - 06 10 85 97 10

Julie Chaouat :

jchaouat@lebureaudecom.fr - 06 84 38 12 21

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe 450 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le SER sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [in](https://www.linkedin.com/company/ser-enr) Syndicat des énergies renouvelables